



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2013

***Les produits ont grimpé de 3 % pour se chiffrer à 3,2 milliards de dollars,
une croissance ayant été enregistrée dans les secteurs Sans-fil, Cable et Media.***

***La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée du secteur Sans-fil a progressé pour atteindre 49,2 %
et l'élargissement de la clientèle s'est traduit par 98 000 nouveaux abonnés
aux services facturés de Sans-fil.***

***La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée du secteur Cable a augmenté pour atteindre 49,5 %,
rendant compte de la croissance soutenue des produits et des nouveaux abonnés à Internet
et à la téléphonie par câble.***

***Les acquisitions stratégiques de Mountain Cable, de theScore et de Blackiron Data Centres
ont toutes été réalisées au cours du trimestre.***

***Le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé de 2 % et le résultat par action dilué ajusté,
de 5 %, reflétant ainsi la croissance du chiffre d'affaires et l'amélioration soutenue de l'efficacité.***

TORONTO (le 24 juillet 2013) – Rogers Communications Inc., l'une des premières sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés non audités pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Principaux résultats financiers des activités poursuivies

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels	3 212 \$	3 106 \$	3	6 239 \$	6 049 \$	3
Après ajustement ¹⁾						
Résultat d'exploitation ¹⁾	1 306	1 276	2	2 485	2 370	5
Résultat net ¹⁾	497	478	4	911	838	9
Résultat par action dilué ¹⁾	0,96	0,91	5	1,76	1,59	11
Flux de trésorerie disponibles avant impôt ¹⁾	602	656	(8)	1 145	1 144	-
Bénéfice opérationnel	828	789	5	1 490	1 372	9
Bénéfice net	532	413	29	885	737	20
Bénéfice dilué par action	0,93	0,77	21	1,69	1,38	22
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 061	1 079	(2)	1 866	1 607	16

1) Pour en savoir davantage sur la façon dont sont déterminés les montants « après ajustement » et les flux de trésorerie disponibles avant impôt, qui sont des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

« Au cours du deuxième trimestre, nous avons fait grimper nos produits et notre bénéfice tout en exploitant avec succès nos réseaux de qualité supérieure afin de favoriser une croissance marquée des services de transmission de données par câble à large bande et par l'entremise de nos plateformes sans fil, a déclaré Nadir Mohamed, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. En outre, nous avons dégagé une marge bénéficiaire supérieure dans nos secteurs Sans-fil, Cable et Solutions d'affaires et avons continué d'investir massivement dans nos réseaux et l'infrastructure de nos services. Malgré l'intensification des activités de réglementation dans le domaine des communications sans fil au Canada, nous portons plus que jamais notre attention sur la mise en oeuvre de notre stratégie et sur l'importance d'offrir à nos clients les produits les plus novateurs qui soient et le service le plus fiable sur le marché. »

Faits saillants des activités opérationnelles du deuxième trimestre de 2013

Croissance continue des produits

- L'augmentation de 3 % des produits sur une base consolidée traduit une croissance de 3 % des produits dans les secteurs Sans-fil et Cable et de 7 % des produits dans le secteur Media en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les produits tirés des services de transmission des données sans fil ont augmenté de 18 % et comprennent désormais 46 % des produits tirés des réseaux de Sans-fil. Sans-fil a procédé à la mise en service et au rehaussement de 678 000 téléphones intelligents, dont environ 37 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil. Les utilisateurs de téléphones intelligents représentent maintenant 72 % de l'ensemble des abonnés aux services facturés.

Solides marges grâce aux gains d'efficacité soutenus

- Le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé de 2 % d'un exercice à l'autre. Cette hausse tient essentiellement à une augmentation de 3 % enregistrée par le secteur Sans-fil, à une augmentation de 7 % pour le secteur Cable et de 14 % pour le secteur SAR, atténuée par un recul de 19 % pour le secteur Media.
- La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée consolidée de 40,7 % résulte de fortes marges bénéficiaires opérationnelles ajustées de 49,2 % pour Sans-fil et de 49,5 % pour Cable. Le résultat net ajusté a connu une hausse de 4 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et le résultat par action dilué ajusté de 0,96 \$ est en hausse de 5 %.
- Le bénéfice opérationnel consolidé a fait un bond de 5 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse du résultat d'exploitation ajusté et de la diminution des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisitions, diminué par une augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions. Le bénéfice net des activités poursuivies a progressé de 29 % et le bénéfice dilué par action, de 21 %.

Amélioration soutenue des réseaux de pointe afin de monétiser la croissance rapide des données

- Rogers a réalisé l'acquisition de Mountain Cablevision Ltd. (« Mountain Cable »). Mountain Cable fournit des services de télévision par câble, d'Internet et de téléphonie dans la région de Hamilton, en Ontario, laquelle est contiguë à la région desservie par Cable, et englobe environ 59 000 foyers branchés.
- Rogers a acquis Blackiron Data ULC (« Blackiron »), qui permet à SAR d'améliorer sa gamme de services d'informatique en nuage et de centres de données à l'échelle des entreprises ainsi que sa gamme actuelle de services de connectivité par fibre optique.
- Rogers a annoncé des ententes de partage de réseaux avec Manitoba Telecom et Vidéotron, ce qui permettra à Rogers d'offrir un service LTE plus rapide à plus d'abonnés dans les provinces de Québec et du Manitoba et dans la région d'Ottawa.

Optimisation de l'expérience client

- Rogers a lancé Récompenses Fidélité Rogers, un nouveau programme de fidélisation inédit qui vise à récompenser ses clients. Récompenses Fidélité Rogers permet aux clients d'accumuler des points lors d'achats qui sont admissibles et de les échanger contre une vaste sélection de produits et services de Rogers.
- Rogers a donné le coup d'envoi du projet pilote *Branché sur le succès*, qui fournira un service Internet à large bande, des ordinateurs et des logiciels à prix abordable aux résidents de logements sociaux du Toronto Community Housing dans le cadre de son programme Fonds pour la jeunesse de Rogers. Cette initiative permettra à un plus grand nombre de jeunes à faible revenu d'avoir accès à Internet tout en disposant des outils et des ressources nécessaires pour profiter des avantages de la connectivité.

- SamKnows, chef de file mondial indépendant en matière de contrôle de la performance des bandes passantes, a confirmé par suite d'un contrôle réalisé chez Rogers que la vitesse de téléchargement fournie par Rogers atteint, en moyenne, au moins 100 % de la vitesse annoncée dans ses forfaits Internet les plus populaires, soit une meilleure performance que celle de la plupart des fournisseurs contrôlés aux États-Unis et en Europe.
- Rogers a lancé son forfait de transmission de données sans fil en itinérance « sans souci » à 7,99 \$ US par jour, qui offre deux fois plus de capacité de transmission de données (50 Mo) que ce que le consommateur typique utilise chaque jour pour l'accès Internet sans fil.

Media met l'accent sur les sports et le contenu

- Rogers a inauguré Sportsnet 360, qui est composé des actifs de la société rebaptisée Score Media Inc. (« theScore »). L'acquisition de theScore a reçu l'approbation réglementaire finale au deuxième trimestre.
- Rogers a mené à terme la vente de sa participation de un tiers ne donnant pas le contrôle dans TVtopolis à Shaw Communications Inc. (« Shaw »).

Solide bilan et excellente notation

- En mai 2013, les agences de notation Fitch Ratings et Standard & Poor's Ratings Services ont relevé la note de crédit de la dette de premier rang non garantie de Rogers de BBB à BBB+ avec perspectives stables.
- Rogers a généré, sur une base consolidée, des flux de trésorerie disponibles avant impôt de 602 millions de dollars au cours du trimestre, ce qui rend compte de la hausse du résultat d'exploitation ajusté, contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses d'investissement. Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles du trimestre se sont chiffrées à 1 061 millions de dollars.
- Rogers a remboursé le total du principal impayé de 350 millions de dollars américains sur ses billets de premier rang à 6,25 %, échéant en juin 2013, et a résilié les dérivés liés à la dette connexes. Rogers a également fait régresser le coût moyen total du capital d'emprunt de 5,64 % au 30 juin 2013 à 6,06 % au 30 juin 2012.
- Rogers a versé 246 millions de dollars aux actionnaires, dont 224 millions de dollars sous forme de dividendes en trésorerie sur ses actions ordinaires, soit une hausse de 9 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, et a racheté 546 674 actions de catégorie B sans droit de vote de RCI dans les derniers jours du trimestre pour 22 millions de dollars aux termes de l'autorisation d'un rachat d'actions de 500 millions de dollars.

NOTE À L'ÉGARD DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Des mesures non conformes aux PCGR sont contenues dans le présent communiqué, notamment le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté, le résultat par action dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt. Les mesures non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2013 pour un rapprochement de ces mesures avec celles qui sont conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion, daté du 23 juillet 2013, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes pour le deuxième trimestre de 2013, ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de 2012 de la Société et les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com ou sur EDGAR, à www.sec.gov. Le présent rapport de gestion a été revu par le comité d'audit de notre conseil d'administration.

L'information financière fournie aux présentes a été établie conformément aux IFRS applicables aux états financiers intermédiaires et elle est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Puisque le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses, le lecteur doit lire attentivement la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses ».

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales, dont les résultats sont présentés selon les secteurs suivants :

- « Sans-fil », qui s'entend des activités de communications sans fil de la Société exercées par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Partnership (« RCP »);
- « Cable », qui s'entend des activités de communications par câble, y compris les services de télévision, d'Internet et de téléphonie par câble, exercées par RCP;
- « Solution d'Affaires Rogers » (« SAR »), qui s'entend des activités qui offrent aux entreprises une connexion réseau grâce à ses actifs liés aux technologies de la fibre, du câble et du sans-fil visant à prendre en charge un éventail de services de premier ordre de transmission de la voix et des données de centres de données, de réseaux et d'infonuagique exercées par RCP.
- « Media », qui s'entend de notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et de ses filiales, œuvre dans le domaine de la télévision, de la radiodiffusion, de la publication, du numérique et du divertissement sportif. Rogers Broadcasting possède un groupe de 55 stations de radio AM et FM à l'échelle du Canada; des propriétés télévisuelles, dont 7 stations du réseau City TV; 5 stations de télévision multiculturelles OMNI; Sportsnet, constitué de quatre chaînes régionales et des chaînes Sportsnet ONE, Sportsnet World et Sportnet360 diffusées à l'échelle du pays; et la chaîne The Shopping Channel, un service de magasinage en ligne et télévisé. Les Éditions Rogers, qui produit bon nombre de publications grand public et en ligne bien connues, est la première maison d'édition pour un certain nombre de publications sectorielles, médicales et financières. Rogers Sports Entertainment possède le club de baseball des Blue Jays de Toronto (les « Blue Jays ») et le Centre Rogers, une installation de divertissement sportif quatre saisons. En outre, Media détient des participations dans des entités actives dans des domaines tels le contenu de télévision spécialisée, la production télévisuelle et la vente de services de diffusion.

Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales, et du symbole sous lequel les actions de Rogers Communications Inc. sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la New York Stock Exchange (« NYSE »). RCI détient, entre autres investissements, une participation de 37,5 % dans le groupe Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (« MLSE »).

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 813 \$	1 765 \$	3	3 573 \$	3 471 \$	3
Cable	870	843	3	1 731	1 668	4
SAR	90	90	–	183	177	3
Media	470	440	7	811	794	2
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(31)	(32)	(3)	(59)	(61)	(3)
Total des produits opérationnels	3 212	3 106	3	6 239	6 049	3
Résultat d'exploitation ajusté						
Sans-fil	821	796	3	1 586	1 533	3
Cable	431	403	7	860	781	10
SAR	25	22	14	48	40	20
Media	64	79	(19)	57	65	(12)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(35)	(24)	(46)	(66)	(49)	(35)
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 306	1 276	2	2 485	2 370	5
Bénéfice opérationnel	828	789	5	1 490	1 372	9
Bénéfice net des activités poursuivies	532	413	29	885	737	20
Bénéfice dilué par action - activités poursuivies	0,93	0,77	21	1,69	1,38	22
Résultat net ajusté¹⁾	497 \$	478 \$	4	911 \$	838 \$	9
Résultat par action dilué ajusté ¹⁾	0,96	0,91	5	1,76	1,59	11
Total des entrées d'immobilisations corporelles	525 \$	458 \$	15	989 \$	907 \$	9
Flux de trésorerie disponibles avant impôt ¹⁾	602	656	(8)	1 145	1 144	–
Flux de trésorerie disponibles après impôt ¹⁾	505	633	(20)	933	1 049	(11)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 061	1 079	(2)	1 866	1 607	16

- 1) Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR, dans chaque cas établi en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Produits consolidés

Pour le trimestre clos le 30 juin 2013, le total des produits opérationnels s'est accru de 106 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012, pour se chiffrer à 3 212 millions de dollars. De cette augmentation de 106 millions de dollars, une tranche de 48 millions de dollars est essentiellement attribuable à la croissance du nombre d'abonnés de Sans-fil et à l'accroissement des produits tirés de la transmission de données; une tranche de 27 millions de dollars est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des services Internet et de téléphonie de Cable et une tranche de 30 millions de dollars provient principalement de la croissance des produits liés à Sportsnet. Les acquisitions de Mountain Cable, de theScore et de Blackiron ont permis de réaliser un produit de 26 millions de dollars au cours du trimestre, soit 11 millions de dollars pour Cable, 7 millions de dollars pour Media et 8 millions de dollars pour SAR.

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le total des produits opérationnels a connu une hausse de 190 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012, pour s'établir à 6 239 millions de dollars. De cette augmentation de 190 millions de dollars, une tranche de 102 millions de dollars est attribuable à Sans-fil, une tranche de 63 millions de dollars provient de Cable, une tranche de 6 millions de dollars est attribuable à SAR et une tranche de 17 millions de dollars à Media. Pour en savoir davantage sur les résultats des activités de chacun de ces secteurs, il y a lieu de se reporter aux rubriques respectives ci-dessous.

Résultat d'exploitation ajusté consolidé

Le résultat d'exploitation ajusté consolidé s'est apprécié de 30 millions de dollars, soit 2 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Cette augmentation de 30 millions de dollars constituée d'une tranche de 25 millions de dollars attribuable à Sans-fil, d'un apport de 28 millions de dollars de Cable et d'une tranche de 3 millions de dollars attribuable à SAR a été contrebalancée par une réduction de 15 millions de dollars imputable à Media et d'une baisse de 11 millions de dollars au titre des éléments relevant du siège social et des éliminations intersociétés. Les acquisitions de Mountain Cable, de theScore et de Blackiron se sont traduites par un résultat d'exploitation ajusté de 12 millions de dollars pour le trimestre, soit 7 millions de dollars pour Cable, 3 millions de dollars pour Media et 2 millions de dollars pour SAR.

Le résultat d'exploitation ajusté consolidé s'est accru de 115 millions de dollars, soit 5 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2013, comparativement à celui de la période correspondante de 2012. De cette augmentation de 115 millions de dollars, une tranche de 53 millions de dollars est attribuable à Sans-fil, une tranche de 79 millions de dollars provient de Cable et une tranche de 8 millions de dollars est attribuable à SAR. Cette hausse a été contrebalancée par un recul de 8 millions de dollars imputable à Media et par une tranche de 17 millions de dollars au titre des éléments relevant du siège social et des éliminations intersociétés. Pour en savoir davantage sur les résultats des activités de chacun de ces secteurs, il y a lieu de se reporter aux rubriques respectives ci-dessous. Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de cette mesure.

Bénéfice opérationnel consolidé

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, le bénéfice opérationnel consolidé a connu une hausse de 39 millions de dollars et de 118 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2012, principalement en raison des changements survenus au chapitre des produits et du résultat d'exploitation ajusté décrits au préalable et de la variation des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition et de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Bénéfice net consolidé des activités poursuivies

Pour le trimestre clos le 30 juin 2013, le bénéfice net des activités poursuivies a augmenté de 119 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2012, pour atteindre 532 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de 39 millions de dollars du bénéfice opérationnel, d'un profit de 47 millions de dollars sur la vente de notre participation à hauteur d'un tiers dans TVtropolis et d'une baisse de 53 millions de dollars de la charge d'impôt, laquelle découle des changements législatifs survenus au deuxième trimestre de 2012.

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le bénéfice net des activités poursuivies a progressé de 148 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012, pour s'établir à 885 millions de dollars. L'augmentation du bénéfice net est essentiellement attribuable à une augmentation de 118 millions de dollars au titre du bénéfice opérationnel et à un profit de 47 millions de dollars sur la vente de notre participation à hauteur de un tiers dans TVtropolis.

REVUE DES SECTEURS

SANS-FIL

Sommaire des résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Produits tirés des réseaux	1 670 \$	1 652 \$	1	3 353 \$	3 264 \$	3
Ventes de matériel	143	113	27	220	207	6
Total des produits opérationnels	1 813	1 765	3	3 573	3 471	3
Charges opérationnelles						
Coût du matériel ¹⁾	(378)	(324)	17	(727)	(648)	12
Autres charges opérationnelles	(614)	(645)	(5)	(1 260)	(1 290)	(2)
	(992)	(969)	2	(1 987)	(1 938)	3
Résultat d'exploitation ajusté	821 \$	796 \$	3	1 586 \$	1 533 \$	3
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée en % des produits tirés des réseaux	49,2 %	48,2 %		47,3 %	47,0 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	191 \$	215 \$	(11)	430 \$	438 \$	(2)
Produits tirés des services de transmission des données inclus dans les produits tirés des réseaux	764 \$	649 \$	18	1 526 \$	1 276 \$	20
Produits tirés des services de transmission des données en % des produits tirés des réseaux	46 %	39 %		46 %	39 %	

1) Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

Sommaire des résultats d'abonnement de Sans-fil

(en milliers pour les données sur les abonnés, sauf les PMPA et les taux d'attrition)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	374	350	24	693	684	9
Ajouts nets d'abonnés	98	87	11	130	134	(4)
Total des abonnés aux services facturés	7 976	7 708	268	7 976	7 708	268
Attrition mensuelle	1,17 %	1,15 %	0,02 pts	1,19 %	1,20 %	(0,01) pts
Produits moyens par abonné (« PMPA ») mensuels ¹⁾	67,36 \$	68,46 \$	(1,10) \$	67,94 \$	67,92 \$	0,02 \$
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	126	156	(30)	244	310	(66)
Réductions nettes d'abonnés	(56)	(46)	(10)	(149)	(118)	(31)
Total des abonnés aux services prépayés	1 442	1 643	(201)	1 442	1 643	(201)
Attrition mensuelle	4,13 %	4,04 %	0,09 pts	4,31 %	4,18 %	0,13 pts
PMPA ¹⁾	15,79 \$	15,91 \$	(0,12) \$	15,18 \$	15,43 \$	(0,25) \$
PMPA mixtes¹⁾	59,30 \$	59,10 \$	0,20 \$	59,48 \$	58,36 \$	1,12 \$
PMPA tirés des services de transmission des données	27,13	23,20	3,93	27,07	22,80	4,27
PMPA tirés des services de transmission de la voix	32,17	35,90	(3,73)	32,41	35,56	(3,15)

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Abonnés et produits tirés des réseaux de Sans-fil

Au cours du deuxième trimestre, les ajouts bruts d'abonnés aux services facturés ont connu une hausse de 7 % pour s'établir à 374 000, et les ajouts nets d'abonnés aux services facturés ont crû de 13 % pour se chiffrer à 98 000.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, Sans-fil a procédé à la mise en service ou au rehaussement d'environ 678 000 téléphones intelligents en regard d'environ 629 000 au deuxième trimestre de 2012. Cet ajout de téléphones intelligents s'est traduit par une augmentation du pourcentage d'utilisateurs de téléphones intelligents, qui s'est établi à 72 % du total des abonnés aux services facturés de Sans-fil au 30 juin 2013, comparativement à 63 % au 30 juin 2012. Les utilisateurs de téléphones intelligents génèrent habituellement des PMPA grandement supérieurs à ceux des autres abonnés, présentent un taux d'attrition moindre et concluent généralement des contrats à terme pluriannuel.

La hausse des produits tirés des réseaux de Sans-fil pour le trimestre clos le 30 juin 2013 en regard de la période correspondante de 2012 s'explique surtout par les ajouts nets d'abonnés aux services facturés de Sans-fil ainsi que par l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont augmenté d'environ 18 % et 20 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, pour atteindre 764 millions de dollars et 1 526 millions de dollars, respectivement. Cette augmentation des produits tirés des services sans fil de transmission des données tient à la pénétration soutenue et à l'utilisation croissante des téléphones intelligents, des tablettes et des cartes sans fil de transmission de données sur portables, ce qui favorise l'utilisation accrue du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte, des données en itinérance ainsi que d'autres services sans fil de transmission des données. Pour le trimestre clos le 30 juin 2013, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont représenté à peu près 46 % du total des produits tirés des réseaux, contre environ 39 % pour la période correspondante de 2012.

Les PMPA mixtes pour le trimestre clos le 30 juin 2013 affichent une légère hausse par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2012, rendant compte de la croissance susmentionnée des produits tirés des services sans fil de transmission de données, laquelle a été contrebalancée par un recul continu des PMPA tirés des services sans fil de transmission de la voix. La composante sans fil de transmission des données des PMPA mixtes s'est accrue de 16,9 % et a été annulée en partie par une baisse de 10,4 % de la composante sans fil de transmission de la voix.

Le recul des produits tirés des services sans fil de transmission de données et des taux de croissance des PMPA par rapport au premier trimestre rend compte en partie de la combinaison de l'incidence de nouveaux plans d'itinérance à prix réduit pour les services de transmission de données aux États-Unis et à l'échelle mondiale présentés au milieu du trimestre avec l'augmentation, au cours du trimestre, des promotions offrant des mois gratuits de service aux nouveaux abonnés.

Ventes de matériel de Sans-fil

La hausse des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, comparativement aux périodes correspondantes de 2012, tient surtout compte de la hausse des ajouts bruts d'abonnés et des mises en service de téléphones intelligents, ainsi que de la proportion d'appareils plus dispendieux dans la composition des téléphones intelligents mis en service.

Charges opérationnelles de Sans-fil

La hausse du coût de matériel enregistrée pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, comparativement aux mêmes périodes de 2012, a découlé essentiellement d'une augmentation des ventes et de la proportion de téléphones intelligents plus dispendieux vendus à de nouveaux abonnés et dans le cadre des rehaussements d'appareils pour les abonnés existants. Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, la Société a procédé à la mise en service de 8 % et 6 %, respectivement, de plus de téléphones intelligents ayant un coût moyen unitaire plus élevé que pour les mêmes périodes de 2012.

Les charges de fidélisation totales, y compris les subventions aux rehaussements des appareils, ont atteint 208 millions de dollars et 455 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, contre 200 millions de dollars et 408 millions de dollars au cours des périodes correspondantes de 2012. Cette augmentation reflète surtout un nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants supérieur à celui des mêmes périodes en 2012, ainsi qu'une plus grande proportion de mises en service de téléphones intelligents de valeur supérieure.

Les autres charges opérationnelles ont diminué de 30 millions de dollars à la fois pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, compte non tenu des charges de fidélisation dont il est question ci-dessus, comparativement à celles enregistrées aux périodes correspondantes de l'exercice 2012, et ce, grâce aux mesures de gestion des coûts et de productivité mises en place dans diverses fonctions. Sans-fil continue de mettre en œuvre des mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité.

Résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil

La hausse de 3 % d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté et la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée sur les produits tirés des réseaux (compte non tenu des produits tirés des ventes de matériel) de 49,2 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2013, reflètent principalement la croissance des produits tirés des réseaux au cours de la période, combinée à des mesures de gestion des coûts et d'amélioration de l'efficacité, tel qu'il est mentionné précédemment.

CABLE

Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Services de télévision	457 \$	475 \$	(4)	915 \$	940 \$	(3)
Services Internet	287	245	17	564	486	16
Services de téléphonie	125	120	4	248	236	5
Produits tirés des services	869	840	3	1 727	1 662	4
Produits tirés de la vente de matériel	1	3	(67)	4	6	(33)
Total des produits opérationnels de Cable	870	843	3	1 731	1 668	4
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	–	(6)	n. s.	(2)	(9)	(78)
Autres charges opérationnelles	(439)	(434)	1	(869)	(878)	(1)
	(439)	(440)	–	(871)	(887)	(2)
Résultat d'exploitation ajusté	431 \$	403 \$	7	860 \$	781 \$	10
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	49,5 %	47,8 %		49,7 %	46,8 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	267 \$	199 \$	34	448 \$	387 \$	16

1) Les résultats opérationnels de Mountain Cable sont compris dans les résultats opérationnels de Cable à compter de la date d'acquisition, soit le 1^{er} mai 2013.
n. s. : non significatif.

Sommaire des résultats d'abonnement

(en milliers pour les données sur les abonnés)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Foyers branchés	3 909	3 777	132	3 909	3 777	132
Services de télévision						
Réductions nettes	(35)	(21)	(14)	(60)	(42)	(18)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ¹⁾	2 194	2 255	(61)	2 194	2 255	(61)
Services d'accès Internet						
Ajouts nets	6	9	(3)	32	22	10
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ¹⁾	1 930	1 815	115	1 930	1 815	115
Services de téléphonie						
Ajouts nets	17	8	9	34	9	25
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ¹⁾	1 145	1 061	84	1 145	1 061	84
Nombre total d'abonnés^{1), 2)}						
Ajouts nets (réductions nettes)	(12)	(4)	(8)	6	(11)	17
Nombre total d'abonnés	5 269	5 131	138	5 269	5 131	138

- 1) Le 1^{er} mai 2013, nous avons acquis 40 000 abonnés aux services de télévision, 38 000 foyers abonnés aux services de câble numériques, 34 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble et 37 000 abonnés aux services de téléphonie par câble dans le cadre de notre acquisition de Mountain Cable. Ces abonnés ne figurent pas au nombre des ajouts nets, mais le solde de clôture au 30 juin 2013 en tient compte. En outre, l'acquisition a fait croître le nombre de foyers branchés de 59 000 unités.
- 2) Le nombre total d'abonnés comprend les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie.

Acquisition de Cable

En janvier 2013, la Société a annoncé une transaction stratégique à plusieurs volets avec Shaw visant l'acquisition du système de câblodistribution de Shaw à Hamilton, en Ontario, nommé Mountain Cable, et la souscription d'une option d'achat du spectre pour les services sans fil évolués de Shaw en 2014. Dans le cadre de cette entente, Shaw a également fait l'acquisition de la participation de un tiers que Rogers détenait dans la chaîne de télévision spécialisée TVtropolis.

Le 1^{er} mai 2013, Cable a conclu un volet de l'entente à volets multiples avec Shaw visant l'acquisition en propriété exclusive de Mountain Cable et, conformément aux modalités de l'entente à volets multiples intervenue avec Shaw, nous avons avancé une somme de 398 millions de dollars. Mountain Cable offre des services de télévision par câble, des services d'accès Internet et des services de téléphonie à un secteur couvrant environ 59 000 foyers à Hamilton et aux abords de celle-ci, en Ontario.

Abonnés et produits tirés des services de télévision

Le recul des produits tirés des services de télévision pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 en regard des périodes correspondantes de 2012 a été principalement imputable à la baisse du nombre d'abonnés aux services de télévision d'un exercice à l'autre et à l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence, lesquelles ont été annulées en partie par les modifications tarifaires apportées au cours de la dernière année. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Mountain Cable le 1^{er} mai 2013, les produits tirés des services de télévision pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 auraient reculé de 5 % et de 3 %, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2012.

Le ralentissement de la croissance des produits de Cable observé au deuxième trimestre par rapport à la croissance enregistrée au premier trimestre découle du calendrier des modifications de tarification apportées à la gamme de produits de Cable en janvier 2013 comparativement au calendrier des modifications de tarification de mars 2012, qui a eu pour effet une hausse non récurrente du taux de croissance d'ensemble des produits au premier trimestre de 2013 d'environ 8 millions de dollars ou 1 %.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques représente 82 % du total des abonnés aux services de télévision au 30 juin 2013, contre 79 % au 30 juin 2012. L'agrandissement de la sélection de chaînes numériques, la vidéo sur demande, la TVHD et les EVP continuent de soutenir la croissance constante du nombre d'abonnés aux services de câble numériques, en tant que pourcentage du nombre total d'abonnés aux services de télévision.

Abonnés et produits tirés des services d'accès Internet

La croissance des produits tirés des services d'accès Internet pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 en regard des mêmes périodes un an plus tôt reflète l'augmentation du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet, ainsi qu'une migration générale vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures, de même que les modifications tarifaires apportées aux services d'accès Internet pendant les 12 derniers mois. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Mountain Cable le 1^{er} mai 2013, la croissance des produits tirés des services d'accès Internet à la fois pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 aurait été de 15 % par rapport à chacune des périodes correspondantes de l'exercice 2012.

Maintenant que les abonnés aux services d'accès Internet sont au nombre de 1,9 million, la pénétration des services d'accès Internet atteignait approximativement 49 % des foyers branchés au réseau de câblodistribution et 88 % des abonnés aux services de télévision en date du 30 juin 2013, comparativement à 48 % et à 80 %, respectivement, à la même date un an plus tôt.

Abonnés et produits tirés des services de téléphonie

La hausse des produits tirés des services de téléphonie au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, reflète surtout la croissance du nombre d'abonnés aux services de téléphonie, contrebalancée en partie par les activités promotionnelles liées aux tarifs. Compte non tenu de l'acquisition de Mountain Cable le 1^{er} mai 2013, la croissance des produits tirés des services de téléphonie pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 aurait été de 2 % et de 4 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2012.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie s'est accru de 8 % entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2013 et représente maintenant 29 % des foyers branchés au réseau de câble et 52 % des abonnés aux services de télévision, comparativement à 28 % et à 47 %, respectivement, au 30 juin 2012.

Charges opérationnelles de Cable

Les charges opérationnelles de Cable sont demeurées relativement stables au cours du trimestre clos le 30 juin 2013 et ont reculé de 2 % pour le semestre clos le 30 juin 2013 comparativement aux mêmes périodes de 2012. Ce recul s'explique par des mesures soutenues visant des gains d'efficacité et par le changement de la composition de la gamme de produits offerts par Cable, davantage axée sur les services à marge élevée. Cable continue à mettre en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Mountain Cable le 1^{er} mai 2013, les charges opérationnelles de Cable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 auraient reculé de 1 % et de 2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Résultat d'exploitation ajusté de Cable

L'augmentation d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté enregistrée au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2013 découle surtout de la hausse des produits tirés des services combinée aux mesures d'amélioration de l'efficacité, tel qu'il a été mentionné précédemment, ce qui donne lieu à un accroissement de 49,5 % et de 49,7 % de la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013 par rapport à 47,8 % et à 46,8 %, respectivement, pour le trimestre correspondant de 2012. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Mountain Cable le 1^{er} mai 2013, la croissance du résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 aurait été de 5 % et de 9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

SAR

Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Activités de prochaine génération	52 \$	43 \$	21	96 \$	78 \$	23
Activités traditionnelles	37	46	(20)	77	96	(20)
Produits tirés des services	89	89	–	173	174	(1)
Produits tirés de la vente de matériel	1	1	–	10	3	n. s.
Total des produits opérationnels de SAR	90	90	–	183	177	3
Charges opérationnelles	(65)	(68)	(4)	(135)	(137)	(1)
Résultat d'exploitation ajusté	25 \$	22 \$	14	48 \$	40 \$	20
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	27,8 %	24,4 %		26,2 %	22,6 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	31 \$	15 \$	107	46 \$	30 \$	53

1) Les résultats opérationnels de Blackiron sont pris en compte dans les résultats opérationnels de SAR à compter de la date d'acquisition, soit le 17 avril 2013.

Acquisition de SAR

Le 17 avril 2013, nous avons annoncé l'acquisition de Blackiron auprès de Primus Telecommunications Canada Inc. pour une contrepartie en trésorerie de 198 millions de dollars. Blackiron est un fournisseur canadien de services d'informatique en nuage et de centres de données. L'achat de Blackiron permet à SAR d'améliorer sa gamme de services d'informatique en nuage et de centres de données pour entreprises. Les entreprises canadiennes bénéficieront désormais d'un fournisseur unique en mesure de leur offrir la sécurité et la fiabilité de bout en bout des applications essentielles à leur mission.

Produits tirés de SAR

Les produits opérationnels de SAR sont demeurés stables pour le trimestre clos le 30 juin 2013 par rapport au trimestre correspondant de 2012 et ont progressé de 3 % pour le semestre clos le 30 juin 2013 en raison de la hausse des produits tirés des services de prochaine génération ainsi que des ventes non récurrentes de matériel à faible marge au cours du premier trimestre. Cette croissance a été annulée en partie par la poursuite de la baisse prévue des produits tirés des services traditionnels. Le secteur SAR met surtout l'accent sur les services IP et vise de plus en plus à offrir davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches de prochaine génération pour accroître, au moyen des installations de réseau existantes, sa prestation de services aux moyennes et grandes entreprises, aux entités du secteur public et aux entreprises de télécommunications. Les produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure incluent habituellement des services de transmission de la voix locaux et interurbains et les services traditionnels de transmission des données. Au cours du deuxième trimestre, les produits découlant des services de prochaine génération à partir de réseaux possédés à marge supérieure ont augmenté de 21 % et de 23 % d'un exercice à l'autre et comptent à présent pour 58 % du total des produits tirés des services de SAR. Compte non tenu de l'acquisition de Blackiron le 17 avril 2013, les produits tirés de SAR pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 auraient diminué de 8 % et de 1 %, respectivement, comparativement à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2012.

Charges opérationnelles de SAR

Les charges opérationnelles ont reculé de 4 % et de 1 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Cette diminution découle d'une baisse des coûts liés aux services traditionnels, laquelle est attribuable au recul des volumes, ainsi qu'à des mesures continues mises en place pour améliorer les coûts et la productivité. SAR a continué de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité pour gérer la croissance globale des charges opérationnelles et accroître la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée. Compte non tenu de l'acquisition de Blackiron le 17 avril 2013, les charges opérationnelles de SAR pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 auraient reculé de 12 % et de 6 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2012.

Résultat d'exploitation ajusté de SAR

La hausse d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 se chiffre à 14 % et à 20 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2012. Cette augmentation rend compte de la croissance des marges des services de prochaine génération ainsi que des efficacités au chapitre des coûts. Par conséquent, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée de SAR a augmenté pour se chiffrer à 27,8 % et à 26,2 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, respectivement, comparativement à 24,4 % et 22,6 % pour les périodes correspondantes de 2012. Compte non tenu de l'acquisition de Blackiron le 17 avril 2013, le taux de croissance du résultat d'exploitation ajusté de SAR pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 se serait chiffré à 5 % et 15 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

MEDIA

Sommaire des résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels	470 \$	440 \$	7	811 \$	794 \$	2
Charges opérationnelles	(406)	(361)	12	(754)	(729)	3
Résultat d'exploitation ajusté	64 \$	79 \$	(19)	57 \$	65 \$	(12)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	13,6 %	18,0 %		7,0 %	8,2 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	16 \$	11 \$	45	27 \$	21 \$	29

1) Les résultats opérationnels de « theScore » sont compris dans les résultats opérationnels de Media à compter de la date d'acquisition, soit le 30 avril 2013.

Acquisition de Media

Le 30 avril 2013, nous avons finalisé l'acquisition de Score Media Inc. (« theScore ») pour une contrepartie de 167 millions de dollars à la réception de l'approbation réglementaire de la part du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. TheScore était la troisième chaîne spécialisée en divertissement sportif, comptant 6,6 millions d'abonnés à la chaîne de télévision. TheScore a par la suite été renommé Sportsnet 360.

Produits de Media

L'accroissement des produits de Media rend compte de l'augmentation des produits tirés de la distribution générés par les propriétés de Sportsnet et d'autres chaînes spécialisées, de la hausse des ventes de The Shopping Channel et de l'accroissement de l'assistance aux matchs des Blue Jays. Compte non tenu de l'incidence des produits générés par l'acquisition de theScore le 30 avril 2013, la croissance des produits aurait été de 5 % et de 1 %, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre correspondants de 2012.

Charges opérationnelles de Media

La hausse des charges opérationnelles de Media rend compte des hausses de salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto et de la hausse des dépenses de programmation à Sportsnet en raison de l'augmentation du nombre de matchs de la LNH diffusés par Sportsnet par suite du lock-out survenu dans la LNH en début de saison, lesquels représentent conjointement environ 35 millions de dollars de charges additionnelles par rapport à l'exercice précédent. Ces charges additionnelles ont été contrebalancées en partie par des mesures de gestion des coûts. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de theScore et de l'incidence collatérale du lock-out survenu dans la LNH, les charges opérationnelles de Media auraient augmenté de 7 % et de 2 %, respectivement par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2012.

Résultat d'exploitation ajusté de Media

La détérioration du résultat d'exploitation ajusté de Media pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, comparativement aux périodes correspondantes de 2012, est principalement attribuable aux variations susmentionnées des produits et des charges. Compte non tenu de l'acquisition de theScore et de l'incidence collatérale du lock-out survenu dans la LNH, le résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 aurait baissé de 8 % et serait demeuré stable, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	191 \$	215 \$	(11)	430 \$	438 \$	(2)
Cable	267	199	34	448	387	16
SAR	31	15	107	46	30	53
Media	16	11	45	27	21	29
Siège social	20	18	11	38	31	23
Total des entrées d'immobilisations corporelles	525 \$	458 \$	15	989 \$	907 \$	9

Entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil

La baisse des entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 par rapport aux périodes correspondantes de 2012 s'explique par le calendrier du déploiement soutenu du réseau LTE, par les mises à niveau continues du réseau ayant pour but d'améliorer l'expérience des utilisateurs des réseaux LTE et HSPA+, ainsi que par l'accroissement de la qualité et de la fiabilité des réseaux.

Entrées d'immobilisations corporelles de Cable

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles de Cable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 par rapport aux périodes correspondantes un an plus tôt reflète le calendrier de certaines mesures d'amélioration des plateformes de vidéos et de données, ainsi que la hausse des investissements dans le matériel des abonnés en lien avec le déploiement des boîtes numériques TerminalPlus 2.0 et par la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques.

La conversion stratégique des services de câble analogiques aux services de câble numériques continuera de renforcer l'expérience client et, une fois qu'elle sera complétée, permettra d'accroître considérablement la capacité des réseaux ainsi que de réduire les coûts opérationnels et les coûts d'entretien des réseaux. La conversion des services de câble analogiques aux services de câble numériques qui devrait être terminée en 2015 nécessite des dépenses en immobilisations corporelles supplémentaires à mesure que des convertisseurs numériques seront fournis aux abonnés aux services analogiques restants et que le matériel de filtrage analogique sera mis hors service.

Entrées d'immobilisations corporelles de SAR

Les entrées d'immobilisations corporelles de SAR du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013 ont augmenté comparativement aux périodes correspondantes de 2012 en raison de l'accroissement des dépenses affectées aux expansions des réseaux spécialisés.

Entrées d'immobilisations corporelles de Media

Les entrées d'immobilisations corporelles de Media pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 reflètent les dépenses engagées à l'égard des systèmes numériques et des systèmes de diffusion ainsi que des mises à niveau des installations de Sports Entertainment.

ANALYSE DU BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

L'analyse et le tableau suivants expliquent les divers éléments constituant le résultat d'exploitation ajusté et les rapprochent au bénéfice net.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestre clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 306 \$	1 276 \$	2	2 485 \$	2 370 \$	5
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	(1)	12	n. s.	(59)	6	n. s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	(14)	(33)	(58)	(23)	(75)	(69)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(463)	(466)	(1)	(913)	(929)	(2)
Bénéfice opérationnel	828	789	5	1 490	1 372	9
Charges financières	(185)	(159)	16	(366)	(319)	15
Autres produits	60	7	n. s.	70	15	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	(171)	(224)	(24)	(309)	(331)	(7)
Bénéfice net des activités poursuivies	532	413	29	885	737	20
Perte découlant des activités abandonnées	–	(13)	n. s.	–	(32)	n. s.
Bénéfice net	532 \$	400 \$	33	885 \$	705 \$	26

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestre clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Options sur actions, unités d'actions de négociation restreinte et unités d'actions différées	58 \$	12 \$	(9) \$	6 \$
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(59)	–	(50)	–
Total (de la charge) du recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	(1) \$	12 \$	(59) \$	6 \$

Au premier trimestre de 2013, nous avons conclu des instruments dérivés pour atténuer une partie du risque d'appréciation des prix à l'égard de nos programmes de rémunération fondée sur des actions (les « dérivés liés aux capitaux propres »). Les variations de la juste valeur des instruments dérivés liés aux capitaux propres compensent largement l'incidence des variations du cours des actions de catégorie B de RCI duquel dépend le montant de la charge de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés liés aux capitaux propres ont pour but de contrebalancer la plupart des variations de la valeur de marché de la rémunération fondée sur des actions de la Société à l'avenir. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social – Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions ».

La charge de rémunération fondée sur des actions pour une période donnée est généralement déterminée en fonction de l'acquisition des droits sur options, de la variation du cours des actions de catégorie B de RCI et, après mars 2013, de l'incidence des dérivés liés aux capitaux propres compensant la majeure partie des variations du cours des actions.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, la charge de rémunération fondée sur des actions s'est établie à 1 million de dollars et à 59 millions de dollars, respectivement, compte tenu de l'incidence des dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions d'un montant de 59 millions de dollars et de 50 millions de dollars, respectivement. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, le recul de 10,69 \$ du cours des actions de catégorie B de RCI à la Bourse de Toronto a eu pour effet une économie au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence des dérivés liés aux capitaux propres et l'acquisition des droits sur options se soldant par une charge de un million de dollars. Pour le semestre clos le 30 juin 2013, la charge de rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 59 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation de 5,21 \$ du cours des actions de catégorie B de RCI jusqu'à la date de mise en place des dérivés liés aux capitaux propres en mars 2013 et en raison de l'acquisition des droits sur options.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2012, un recouvrement de 12 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, avait été enregistré en raison de l'acquisition des droits sur options et des variations du cours des actions de catégorie B de RCI.

Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition

Les frais d'intégration et de restructuration et les coûts d'acquisition engagés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013 se rapportaient principalement aux indemnités de départ découlant de la restructuration de notre effectif et aux coûts de transaction liés aux acquisitions de Mountain Cable, de Blackiron et de theScore.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les niveaux relativement stables de la charge d'amortissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 par rapport aux périodes correspondantes de 2012 reflètent une régression de la charge d'amortissement attribuable à un prolongement de la durée d'utilité estimée de certains actifs de réseaux et de technologies de l'information au troisième trimestre de 2012, laquelle baisse a été annulée en partie par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles qui s'explique en grande partie par le calendrier d'entrée en service des immobilisations corporelles.

Bénéfice opérationnel

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, le bénéfice opérationnel consolidé s'est apprécié de 39 millions de dollars et de 118 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2012, en raison essentiellement de variations au titre des produits et du résultat d'exploitation ajusté décrites au préalable et des variations observées au titre des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition et au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Intérêts sur la dette à long terme	(185)\$	(171)\$	8	(363)\$	(338)\$	7
Intérêts sur les passifs au titre des retraites	(4)	–	n. s.	(8)	–	n. s.
(Perte) profit de change	(4)	(7)	(43)	(19)	(1)	n. s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	7	12	(42)	19	5	n. s.
Intérêts inscrits à l'actif	6	9	(33)	12	19	(37)
Autres	(5)	(2)	150	(7)	(4)	75
Total des charges financières	(185)\$	(159)\$	16	(366)\$	(319)\$	15

L'augmentation de la charge d'intérêts pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013 par rapport aux périodes correspondantes de 2012 tient essentiellement compte d'une hausse de l'encours de la dette, augmentation qui a été annulée en partie par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social » pour en savoir davantage sur la dette de la Société et les intérêts qui s'y rapportent.

Autres produits

Le 28 juin 2013, nous avons procédé à la transaction annoncée au préalable visant la vente de la participation de un tiers de Rogers dans TVtropolis à Shaw pour une contrepartie de 59 millions de dollars sur réception des approbations réglementaires requises. Rogers a réalisé un profit de 47 millions de dollars dans le cadre de cette transaction.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013, les autres produits de 60 millions de dollars et de 70 millions de dollars, respectivement, étaient principalement attribuables au profit de 47 millions de dollars sur la vente de TVtropolis et aux produits financiers et aux charges engagées à l'égard de certains placements, notamment le bénéfice tiré de l'investissement de 37,5 % dans MLSE réalisé par la Société.

Charge d'impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf le taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,4 %	26,5 %	26,4 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	703 \$	637 \$	1 194 \$	1 068 \$
Charge d'impôt sur le résultat calculée	186	168	316	282
Réévaluation des soldes d'impôt différé requise en raison des changements législatifs	8	54	8	54
Tranche non imposable des gains en capital	(8)	–	(7)	–
Recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions non imposable	(13)	(5)	(1)	(7)
Autres éléments	(2)	7	(7)	2
Charge d'impôt sur le résultat	171	224	309 \$	331 \$
Taux d'impôt effectif	24,3 %	35,2 %	25,9 %	31,0 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	97 \$	23 \$	212 \$	95 \$

Le taux d'impôt effectif de la Société a atteint 24,3 % pour le trimestre clos le 30 juin 2013, contre 35,2 % pour la période correspondante de 2012. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre différait du taux prévu par la loi de 26,5 % en 2013 en raison essentiellement de la partie non imposable de la rémunération fondée sur des actions et des gains en capital contrebalancés en partie par une réévaluation de nos soldes d'impôt différé requise en raison des changements législatifs à l'égard du taux d'impôt quasi-adoptés.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, l'impôt sur le résultat payé s'est chiffré à 97 millions de dollars et à 212 millions de dollars, respectivement, en regard de 23 millions de dollars et de 95 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La Société a utilisé la quasi-totalité de ses reports prospectifs de pertes fiscales autres qu'en capital résiduelles en 2012. De plus, les changements législatifs visant à éliminer le report du revenu des sociétés de personnes sont entrés en vigueur à la fin de 2011. Ces changements ont pour effet d'accélérer temporairement les paiements d'impôt en trésorerie totaux de la Société, puisque le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt différé ayant déjà été passé en charges est accéléré et payé sur une période de cinq ans à compter de 2012, à un taux de 15 % en 2012, de 20 % de 2013 à 2015, inclusivement, et de 25 % en 2016. Pour toutes ces raisons, les paiements d'impôt en trésorerie de la Société pour l'exercice 2013 devraient continuer de croître par rapport à ceux de 2012, tel qu'il a été présenté dans les prévisions financières de la Société pour 2013. Bien que l'amortissement des reports prospectifs de pertes fiscales et l'élimination du report de la société de personnes aient une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, la Société ne s'attend pas à ce que les conséquences sur sa charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables soient importantes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » du présent rapport de gestion.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	413 \$	29	885 \$	737 \$	20
Perte découlant des activités abandonnées	–	(13)	n. s.	–	(32)	n. s.
Bénéfice net	532	400	33	885	705	26
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	1,03 \$	0,79 \$	30	1,72 \$	1,41 \$	22
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,93	0,77	21	1,69	1,38	22
Bénéfice de base par action	1,03	0,77	34	1,72	1,35	27
Bénéfice dilué par action	0,93	0,75	24	1,69	1,32	28

La Société a constaté un bénéfice net de 532 millions de dollars et de 885 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, soit un bénéfice de base par action de 1,03 \$ et un bénéfice dilué par action de 0,93 \$, comparativement à un bénéfice net de 400 millions de dollars, à savoir un bénéfice de base par action de 0,77 \$ et un bénéfice dilué par action de 0,75 \$, pour la période correspondante en 2012.

Résultat net ajusté

Le tableau suivant présente le calcul permettant d'obtenir le résultat d'exploitation ajusté à partir du résultat net ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	1 306 \$	1 276 \$	2	2 485 \$	2 370 \$	5
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(463)	(466)	(1)	(913)	(929)	(2)
Charges financières	(185)	(159)	16	(366)	(319)	15
Autres produits ²⁾	13	7	86	23	15	53
Charge d'impôt ³⁾	(174)	(180)	(3)	(318)	(299)	6
Résultat net ajusté¹⁾	497 \$	478 \$	4	911 \$	838 \$	9
Résultat par action de base ajusté ¹⁾	0,97 \$	0,92 \$	5	1,77 \$	1,60 \$	11
Résultat par action dilué ajusté ¹⁾	0,96	0,91	5	1,76	1,59	11

- 1) Le résultat d'exploitation ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas une signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.
- 2) Représente les autres produits de 60 millions de dollars moins le profit de 47 millions de dollars sur la vente de la participation dans TVtropolis pour le trimestre clos le 30 juin 2013.
- 3) Représente la charge d'impôt de 171 millions de dollars majorée d'un montant de 3 millions de dollars lié à l'impôt sur les éléments ajustés pour le trimestre clos le 30 juin 2013 et une charge d'impôt de 309 millions de dollars majorée d'un montant de 9 millions de dollars lié à l'impôt sur les éléments ajustés pour le semestre clos le 30 juin 2013.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net des activités poursuivies avec le résultat net ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	413 \$	29	885 \$	737 \$	20
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	1	(12)	n.s.	59	(6)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	14	33	(58)	23	75	(69)
Profit sur la vente de placements	(47)	—	n.s.	(47)	—	n.s.
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(11)	(10)	10	(17)	(22)	(23)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	8	54	(85)	8	54	(85)
Résultat net ajusté¹⁾	497 \$	478 \$	4	911 \$	838 \$	9

- 1) Le résultat net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR et ne devrait pas être considéré comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de cette mesure qui n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La Société a comptabilisé un résultat net ajusté de 497 millions de dollars et de 911 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, respectivement, en hausse de 4 % et de 9 % par rapport à celui du trimestre et du semestre correspondants de 2012.

Nous avons comptabilisé un résultat par action de base ajusté de 0,97 \$ et 1,77 \$, respectivement, soit une augmentation de 5 % et de 11 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, comparativement aux périodes correspondantes de 2012. La croissance du résultat par action de base ajusté s'explique principalement par la hausse du résultat d'exploitation ajusté enregistrée.

Nous avons comptabilisé un résultat par action dilué ajusté de 0,96 \$ et de 1,76 \$, respectivement, soit une augmentation de 5 % et de 11 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, comparativement aux périodes correspondantes de 2012. La croissance du résultat par action dilué ajusté s'explique principalement par la hausse du résultat d'exploitation ajusté enregistrée. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

SURVOL DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE, DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Activités d'exploitation, de financement et d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Bénéfice net pour la période	532 \$	400 \$	33	885 \$	705 \$	26
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	463	466	(1)	913	929	(2)
Charges financières	185	159	16	366	319	15
Charge d'impôt sur le résultat	171	220	(22)	309	321	(4)
Autres	(58)	(3)	n. s.	9	13	(31)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments opérationnels hors trésorerie	1 293	1 242	4	2 482	2 287	9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(10)	(53)	(81)	(57)	(253)	(77)
	1 283	1 189	8	2 425	2 034	19
Impôt sur le résultat payé	(97)	(23)	n. s.	(212)	(95)	123
Intérêts payés	(125)	(87)	44	(347)	(332)	5
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 061	1 079	(2)	1 866	1 607	16
Entrées d'immobilisations corporelles	(525)	(458)	15	(989)	(907)	9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles	(83)	(7)	n. s.	(135)	(102)	32
Acquisitions et initiatives stratégiques	(541)	–	n. s.	(841)	–	n. s.
Autres	(13)	(11)	18	8	(35)	n. s.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 162)	(476)	144	(1 957)	(1 044)	87
Émission de titres d'emprunt à long terme	–	1 500	n. s.	1 030	2 090	(51)
Remboursements sur la dette à long terme et les dérivés connexes	(462)	(899)	(49)	(477)	(1 249)	(62)
Produit tiré des emprunts à court terme	250	–	n. s.	650	–	n. s.
Dividendes versés et rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	(246)	(557)	(56)	(450)	(744)	(40)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(458)	44	n. s.	753	97	n. s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(559) \$	647 \$	n. s.	662 \$	660 \$	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	875 \$	603 \$	45	875 \$	603 \$	45

Trimestre clos le 30 juin 2013

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont reculé de 559 millions de dollars principalement en raison du paiement net de 541 millions de dollars relatif aux transactions stratégiques de la Société conclues avec Shaw, Blackiron et theScore et du remboursement de 462 millions de dollars au titre de la dette à long terme, y compris le règlement des dérivés liés à la dette. Ces opérations ont été financées en partie par les fonds en caisse et par le produit de 250 millions de dollars tiré de notre programme de titrisation des débiteurs.

Compte tenu du solde de la trésorerie de 1 434 millions de dollars à l'ouverture du trimestre clos le 30 juin 2013 et des activités décrites au préalable, le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 juin 2013 se chiffrait à 875 millions de dollars.

Semestre clos le 30 juin 2013

Au cours du semestre clos le 30 juin 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une hausse de 662 millions de dollars principalement en raison du produit de 1 030 millions de dollars tiré de l'émission de la dette à long terme et du financement à hauteur de 650 millions de dollars tiré de notre programme de titrisation des crédettes, annulés en partie par les transactions stratégiques, ainsi que par les remboursements sur la dette à long terme et les dérivés connexes susmentionnés.

Compte tenu du solde de la trésorerie de 213 millions de dollars à l'ouverture du semestre clos le 30 juin 2013 et des activités de financement susmentionnées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 875 millions de dollars au 30 juin 2013.

Flux de trésorerie disponibles avant impôt

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Résultat d'exploitation ajusté	1 306 \$	1 276 \$	2 485 \$	2 370 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	(525)	(458)	(989)	(907)
Intérêts sur la dette à long terme, après inscription à l'actif	(179)	(162)	(351)	(319)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	602	656	1 145	1 144
Impôt sur le résultat en trésorerie	(97)	(23)	(212)	(95)
Flux de trésorerie disponibles après impôt	505 \$	633 \$	933 \$	1 049 \$

Le recul de 8 % de nos flux de trésorerie disponibles avant impôt consolidés d'un exercice à l'autre qui se sont établis à 602 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2013 est principalement attribuable à la hausse des entrées d'immobilisations corporelles et aux intérêts sur la dette à long terme, contrebalancés par l'accroissement de 2 % du résultat d'exploitation ajusté, comme susmentionné.

Les flux de trésorerie disponibles avant impôt s'entendent du résultat d'exploitation ajusté diminué des dépenses en immobilisations corporelles et des intérêts sur la dette à long terme (après inscription à l'actif). Pour en savoir davantage sur le calcul des flux de trésorerie disponibles avant impôt, qui est une mesure non conforme aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Financement et liquidités

Au 30 juin 2013, aucun prélèvement n'avait été effectué sur notre facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars et notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie se chiffraient à 875 millions de dollars. Conjointement avec le financement de 250 millions de dollars nous ayant été consenti dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs, ces montants totalisaient des liquidités disponibles de 3,1 milliards de dollars.

Au 30 juin 2013, le coût moyen pondéré du financement incluant les emprunts à court terme se chiffrait à 5,64 %, contre 6,06 % au 30 juin 2012.

Les instruments d'emprunt à long terme de la Société sont décrits aux notes 17 et 19 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de 2012 et à la note 11 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2013.

Émissions et échéances de titres d'emprunt

Le 7 mars 2013, la Société a émis des billets de premier rang pour un montant de 1,0 milliard de dollars américains, soit des billets de premier rang à 3,0 % d'un montant de 500 millions de dollars américains échéant en 2023 (les « billets de 2023 ») et des billets de premier rang à 4,5 % d'un montant de 500 millions de dollars américains échéant en 2043 (les « billets de 2043 »). Déduction faite de l'escompte d'émission initial, de la rémunération des placeurs pour compte et d'autres frais connexes, la Société a encaissé un produit net totalisant environ 1 015 millions de dollars canadiens (985 millions de dollars américains), devant servir en totalité aux fins générales de la Société. Les billets de 2023 et les billets de 2043 sont tous garantis par RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets et débentures de premier rang non garantis et la facilité de crédit bancaire de la Société.

Au cours du deuxième trimestre de 2013, nous avons remboursé la totalité du montant en principal impayé de 350 millions de dollars américains sur les billets de premier rang à 6,25 % arrivant à échéance en juin 2013 et avons résilié un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains de dérivés liés à la dette à l'échéance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Transactions sur dérivés liés à la dette ».

Transactions sur dérivés liés à la dette

Avec prise d'effet le 7 mars 2013, la Société a conclu des dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1,0 milliard de dollars américains, couvrant ainsi la totalité du risque de change à des fins comptables et économiques pour la totalité des obligations au titre du principal et des intérêts sur les billets de 2023 et les billets de 2043 jusqu'à leur échéance en 2023 et 2043, respectivement.

Avec prise d'effet le 6 mars 2013, la Société a résilié un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains de dérivés liés à la dette qui devaient arriver à échéance en 2018 et couvraient un montant de 350 millions de dollars américains de billets de premier rang échéant en 2038 (les « billets de 2038 ») et a par ailleurs conclu simultanément de nouveaux dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains couvrant la totalité du risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts sur les billets de 2038 jusqu'à leur échéance en 2038.

Les nouveaux dérivés liés à la dette ont été désignés à titre de couverture efficace contre la dette désignée libellée en dollars américains à des fins comptables. Par suite de ces transactions, au 30 juin 2013, la Société avait une dette à long terme libellée en dollars américains totalisant 4,9 milliards de dollars américains, couverte en totalité à des fins économiques et comptables contre le risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».

Comme il a été mentionné, à l'échéance d'un montant de 350 millions de dollars américains de billets de premier rang à 6,25 % arrivant à échéance le 30 juin 2013, nous avons résilié un montant notionnel total de 350 millions de dollars de dérivés connexes.

Programme de titrisation des débiteurs

Le 31 mai 2013, un financement additionnel de 250 millions de dollars nous a été consenti en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs. Au 30 juin 2013, nous avons prélevé 650 millions de dollars de financement en vertu du programme de titrisation des débiteurs. La Société continuera de gérer ces débiteurs et conservera presque tous les risques et avantages liés aux débiteurs vendus.

Mise à jour des cotes de crédit

En mai 2013, Fitch Ratings et Standard and Poor's Rating Services ont toutes deux mis à jour la cote de crédit des titres d'emprunt de premier rang non garantis de RCI, la faisant passer de BBB à BBB+ avec des perspectives stables.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2013, la Société a annoncé que la TSX avait approuvé l'avis déposé indiquant son intention de renouveler son offre publique à l'égard de ses actions de catégorie B sans droit de vote pour une autre période de un an. L'avis de la TSX stipule que, pendant la période de 12 mois commençant le 25 février 2013 et se terminant le 24 février 2014, la Société peut racheter par l'intermédiaire de la TSX, de la NYSE ou d'un autre système de négociation, jusqu'à 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote ou le nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique pour un prix de rachat total de 500 millions de dollars, selon le moins élevé de ces nombres. La direction déterminera le nombre réel d'actions de catégorie B sans droit de vote devant être rachetées, le cas échéant, ainsi que le moment de ces rachats aux termes de l'offre publique, en tenant compte des conditions du marché, du cours des actions, de sa situation de trésorerie et d'autres facteurs.

Pendant le trimestre clos le 30 juin 2013, 546 674 actions de catégorie B sans droit de vote ont été rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie de 22 millions de dollars. Ces rachats ont été effectués par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto. Aucune action n'a été rachetée à des fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le trimestre clos le 31 mars 2013.

Dividendes

En février 2013, le conseil d'administration de Rogers a approuvé l'augmentation du dividende annualisé à 1,74 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, augmentation qui est entrée en vigueur immédiatement. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,435 \$ par action. Ce dividende trimestriel n'est payable qu'après avoir été déclaré par le conseil et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré. Cela fait suite à l'augmentation du dividende annualisé qui était passé de 1,42 \$ à 1,58 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote en février 2012.

La Société a déclaré et versé des dividendes sur ses actions de catégorie A avec droit de vote et ses actions de catégorie B sans droit de vote en circulation comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action	Dividendes payés (en millions)
21 février 2012	19 mars 2012	2 avril 2012	0,395 \$	207 \$
25 avril 2012	15 juin 2012	3 juillet 2012	0,395 \$	205 \$
15 août 2012	14 septembre 2012	3 octobre 2012	0,395 \$	204 \$
24 octobre 2012	14 décembre 2012	2 janvier 2013	0,395 \$	204 \$
14 février 2013	15 mars 2013	2 avril 2013	0,435 \$	224 \$
23 avril 2013	14 juin 2013	3 juillet 2013	0,435 \$	224 \$

Gestion des risques financiers

Contrats de change à terme

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, nous avons conclu une tranche additionnelle de 195 millions de dollars américains de contrats de change à terme utilisés pour couvrir le risque de change lié à certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses » et, collectivement avec les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux capitaux propres, les « dérivés ») à un taux moyen de 1,0206 dollar canadien pour un dollar américain.

Au 30 juin 2013, une tranche de 410 millions de dollars américains de dérivés liés aux dépenses était toujours en cours, avec une échéance à courir variant de six à treize mois. Tous les dérivés liés aux dépenses sont admissibles et ont été désignés à titre de couvertures à des fins comptables. Un montant de 105 millions de dollars américains au titre des dérivés liés aux dépenses a été réglé au cours du trimestre clos le 30 juin 2013 pour un montant de 104 millions de dollars canadiens.

Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions

Au 30 juin 2013, la Société détenait des dérivés liés aux capitaux propres pour compenser le risque d'appréciation du cours de l'action à l'égard des 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI qui ont été attribuées lors de périodes antérieures dans le cadre des programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres conclus au cours du premier trimestre de 2013 ont servi de couverture à un prix moyen pondéré de 50,37 \$. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Par conséquent, toute variation de la juste valeur des dérivés liés aux capitaux propres est comptabilisée en tant que composante de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et contrebalance en partie l'incidence des fluctuations du cours des actions de catégorie B de RCI contenues dans la valeur accumulée du passif au titre de la rémunération fondée sur des actions de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Au 30 juin 2013, la juste valeur des dérivés liés aux capitaux propres correspondait à un passif de 52 millions de dollars.

Évaluation des dérivés à la valeur de marché

Conformément aux IFRS, les dérivés sont comptabilisés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit. Au 30 juin 2013, la position nette créditrice des instruments dérivés s'établissait comme suit :

(en millions de dollars, sauf les taux de change)	Montant notionnel en dollars américains	Taux de change	Montant notionnel en dollars canadiens	Juste valeur
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	2 125 \$	1,0252	2 178 \$	141 \$
Au passif	2 755	1,1574	3 189	(352)
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette				(211)
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
Au passif				(52)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	410	0,9850	404	29
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché				(234) \$

Calcul de la dette nette ajustée

La dette nette ajustée représente le total de la dette à long terme, de la titrisation des débiteurs, des emprunts à court terme et des passifs au titre des dérivés liés à la dette de la Société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et elle se détaille comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Dette à long terme ^{1), 2)}	11 783 \$	10 858 \$
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ²⁾	211	524
Emprunts à court terme	650	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(875)	(213)
Dette nette ajustée ³⁾	11 769 \$	11 169 \$

1) Avant la déduction de la diminution de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition et des coûts de transaction différés.

2) Tient compte de la partie courante et de la partie non courante.

3) La dette nette ajustée n'est pas une mesure conforme aux PCGR et ne devrait pas être considérée comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de cette mesure qui n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Données sur les actions ordinaires en circulation

Le tableau qui suit présente des données sur les actions ordinaires en circulation de la Société aux 30 juin 2013 et 2012.

	30 juin 2013	30 juin 2012
Actions ordinaires¹⁾		
De catégorie A avec droit de vote	112 462 014	112 462 014
De catégorie B sans droit de vote	402 287 022	402 783 022
Total des actions ordinaires	514 749 036	515 245 036
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	7 095 903	10 108 755
Options en circulation exerçables	4 668 375	5 053 356

1) Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister, mais, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou des actes constitutifs de RCI ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes des actes constitutifs de RCI. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions de catégorie A avec droit de vote et des actions de catégorie B sans droit de vote, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

ENGAGEMENTS ET AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les principales obligations de la Société aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, sont résumées dans le rapport de gestion annuel de 2012 et analysées dans les notes 17, 19 et 26 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de la Société pour 2012. À l'exception de l'émission des billets de 2023 et des billets de 2043 et des dérivés liés à la dette nouveaux et résiliés décrits précédemment à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social », il n'y a pas eu de modification importante de ces principales obligations contractuelles depuis le 31 décembre 2012.

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La réglementation gouvernementale d'importance qui influe sur les activités de la Société est résumée dans le rapport de gestion annuel de 2012. Les principales modifications concernant la réglementation qui sont survenues depuis la publication du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société daté du 14 février 2013 sont présentées ci-dessous.

Consultation sur le Cadre politique et technique pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

En mars 2013, Industrie Canada a publié le *Cadre de délivrance de licences pour les services mobiles à large bande (SMLB) — bande de 700 MHz*. Les principaux éléments du Cadre portant sur le spectre de 700 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada a, en grande partie, confirmé le cadre politique et technique entourant les enchères du spectre de 700 MHz proposé dans son document de consultation daté du 14 mars 2012.
- Une structure d'enchères combinatoires au cadre (« format ECC ») sera utilisée plutôt que la structure d'enchères ascendantes à rondes multiples simultanées (« format EARMS ») employée auparavant et les enchères commenceront le 19 novembre 2013. Des soumissions de format ECC seront déposées pour les ensembles de licences d'utilisation du spectre par rapport à des soumissions de format EARMS pour les soumissions de licences individuelles.
- Les entités associées peuvent déposer des demandes de soumissions individuellement et demander à ce que le plafond des enchères soit appliqué sur une base individuelle. Ces soumissionnaires doivent démontrer qu'ils « prévoient dispenser activement et indépendamment les services » dans la zone de licence visée pour la durée des plafonds d'enchères (cinq ans après l'octroi des licences).

En juin 2013, Industrie Canada a annoncé un calendrier révisé pour la mise aux enchères du spectre de 700 MHz. La date limite d'inscription sera désormais le 17 septembre 2013 et les enchères débuteront le 14 janvier 2014.

Politique en matière d'itinérance et de partage des pylônes d'antenne

En mars 2013, Industrie Canada a publié les *Cadres révisés d'itinérance obligatoire et de partage obligatoire des pylônes d'antennes et des emplacements*, en conclusion de la consultation commencée en 2012. Les principaux éléments des cadres révisés sont les suivants :

- Industrie Canada a, en grande partie, confirmé les propositions présentées dans son document de consultation pour 2012.
- Avec prise d'effet immédiate, tous les titulaires de licences seront autorisés à déposer des demandes d'itinérance auprès d'autres titulaires de licences.
- La période de négociation des ententes a été réduite de 90 jours à 60 jours, après quoi, l'arbitrage, aux termes des règles d'Industrie Canada, commencera.
- Les règles sur le transfert ininterrompu actuelles seront maintenues et le transfert ininterrompu ne sera pas obligatoire.

Consultation concernant le transfert, la division et la subordination des licences d'utilisation du spectre

En mars 2013, Industrie Canada a publié la *Consultation sur les aspects à prendre en compte concernant le transfert, la division et la subordination des licences d'utilisation du spectre*. La consultation a été lancée dans le but de clarifier le processus d'examen des demandes de transfert d'utilisation du spectre employé par Industrie Canada; plus particulièrement, afin de déterminer les critères à prendre en compte et le processus à utiliser lors de l'examen des demandes de transfert de licences d'utilisation du spectre. Rogers a fait connaître ses commentaires au début avril et a soumis ses réponses aux observations au début mai.

En juin 2013, Industrie Canada a dévoilé, dans son *Cadre portant sur le transfert, la division et la subordination des licences de spectre mobile commercial*, ses décisions prises au terme du processus de consultation. Le cadre établit les critères à étudier et les processus à appliquer dans le cadre de l'examen de transferts des licences d'utilisation du spectre, y compris dans le cas de transferts pouvant survenir relativement à des options et à des conventions. Un détenteur de licence est tenu de demander un examen dans les 15 jours suivant la conclusion de toute convention pouvant se solder par un éventuel transfert. Industrie Canada procédera à l'examen du transfert prospectif comme si le transfert futur de licence susceptible de découler de la convention avait été effectué. Les nouvelles dispositions portant sur le calendrier du cadre ne s'appliquent pas aux conventions conclues antérieurement. Les conventions relatives au spectre conclues avec Shaw et Quebecor ne seront pas assujetties à un examen immédiat, puisque Rogers a conclu ces conventions avant la publication du cadre. Les deux transferts envisagés feront l'objet d'un examen en vertu du cadre en 2014. Toutes les demandes de transfert de spectre seront examinées et celles qui feraient place à une concentration du spectre indésirable – et diminueraient par le fait même la concurrence – ne seront pas acceptées. Les décisions seront prises au cas par cas et seront rendues publiques afin d'en augmenter la transparence.

Le Code sur les services sans fil du CRTC

En juin 2013, le CRTC a publié son *Code sur les services sans fil* (le « Code »). Celui-ci établit de nombreuses nouvelles obligations pour les fournisseurs de services sans fil, dont des plafonds au titre des services d'itinérance, des exigences en matière de déverrouillage et des exigences visant les principales modalités du contrat. Il établit également des règles en matière de subvention de l'appareil et de frais de résiliation anticipée. En vertu du Code, si un client met fin à son contrat avant la fin de son engagement, les fournisseurs ne peuvent désormais facturer que le solde de la subvention de l'appareil reçue, laquelle est réduite d'un montant équivalent chaque mois sur une période maximale de 24 mois. En effet, la durée maximale des contrats à l'avenir sera de deux ans. Le Code aura prise d'effet pour les contrats conclus après le 2 décembre 2013. Toutefois, le Code stipule également que tous les contrats seront régis par le Code à compter du 3 juin 2015, peu importe la date à laquelle ils ont été conclus. Par conséquent, le Code s'appliquera rétroactivement aux contrats conclus entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013. Le 2 juillet 2013, Rogers, Bell, TELUS, MTS et Sasktel ont porté en appel la disposition du Code portant sur la rétroactivité. Étant donné que le Code assujettit les contrats à une durée maximale de deux ans, quiconque concluant un contrat entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013 pourrait annuler son contrat sans rembourser la totalité de la subvention obtenue. Nous sommes d'avis que le CRTC ne dispose pas du pouvoir requis pour imposer une telle disposition. Les fournisseurs n'en appellent pas du Code en soi, mais bien de cette disposition précise en matière de rétroactivité.

Examen par le CRTC de la tarification des services d'accès Internet de gros et de la facturation à l'utilisation

En février 2013, le CRTC a fait connaître sa décision concernant sept demandes de revoir et de modifier ses décisions portant sur les prix des services Internet de gros réglementés. La décision concernant la demande de Rogers a eu pour effet d'accroître les taux de Rogers; cette hausse a toutefois été moindre que celle demandée par la Société.

MISE À JOUR SUR LES RISQUES ET LES INCERTITUDES

Les risques et les incertitudes d'importance sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2012, daté du 14 février 2013, et ils doivent être lus à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel intermédiaire. Les changements importants survenus depuis cette date sont les suivants :

La décision susmentionnée du CRTC à l'égard du *Code sur les services sans fil* devrait avoir pour effet, entre autres choses, de contraindre les fournisseurs de services sans fil canadiens à offrir des contrats de service de deux ans plutôt que des contrats de trois ans. Ce changement pourrait faire augmenter le coût d'acquisition et de fidélisation de la clientèle et accroître le taux d'attrition des abonnés.

La décision susmentionnée d'Industrie Canada et les appels connexes en ce qui concerne le transfert des licences d'utilisation du spectre, combinés à la législation de 2012 autorisant la propriété étrangère des fournisseurs de services sans fil détenant moins de 10 % des parts de marché, pourraient rendre plus difficile l'acquisition de spectre additionnel par les fournisseurs de services titulaires tout en rendant plus abordable l'accès au marché des services sans fil canadien pour les fournisseurs de services étrangers. Cela pourrait avoir pour effet d'intensifier encore davantage la concurrence dans le secteur canadien des services sans fil.

Mise à jour sur les règlements de litiges

En 2004, une poursuite a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. En février 2013, la Cour d'appel de la Saskatchewan a rejeté la demande des demandeurs de prolonger le délai d'appel de la décision d'adhésion de la Cour de la Saskatchewan. En avril 2013, les demandeurs ont déposé une demande pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système qu'ils ont entamée, dont la Cour a ordonné, en décembre 2009, la suspension conditionnelle sous le motif d'abus de procédure, soit autorisée à aller de l'avant. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

En juillet 2013, une poursuite a été intentée en vertu de la *Class Proceedings Act* de la Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil relativement aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement des produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration. Pendant le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, les montants payés par la Société à ces parties liées, directement ou indirectement, ont totalisé 12 millions de dollars et 21 millions de dollars, respectivement, en regard de 10 millions de dollars et de 20 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, respectivement. Les sommes payées étaient pour des services juridiques, des services d'impression et des commissions versées sur les primes d'assurance. La Société a conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci pendant les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2013 et 2012 ont tous deux été inférieurs à 1 million de dollars.

Ces transactions sont inscrites à la contrepartie convenue par les parties liées, et elles sont examinées par le comité d'audit.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

Dans ses états financiers consolidés audités annuels de 2012 et les notes y afférentes, de même que dans son rapport de gestion annuel de 2012, la Société a présenté les estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de ses activités commerciales et des résultats de ses activités. Pour le trimestre clos le 30 juin 2013, les principales méthodes et estimations comptables de Sans-fil, de Cable, de SAR et de Media ne comportaient aucune différence par rapport à celles présentées dans le rapport de gestion annuel de 2012 de la Société.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

L'application des prises de position en comptabilité suivantes est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2013. Il y a lieu de se reporter au rapport annuel de 2012 et aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2013 pour une courte description de chaque prise de position.

Rogers a évalué l'incidence des nouvelles normes suivantes et a déterminé que ces normes n'avaient aucune répercussion sur ses états financiers consolidés au moment de leur adoption :

- *IFRS 10, États financiers consolidés*
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*
- *IAS 27, États financiers individuels*
- *IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté l'IAS 19, *Avantages du personnel* (2011), en sa version modifiée, qui modifie la base de détermination des produits et des charges relativement aux régimes à prestations définies. Cette modification élimine la notion de rendement des actifs du régime et de coût financier (produits) et la remplace par le coût financier net qui est calculé en multipliant le taux d'actualisation par le passif (l'actif) net. Le coût financier net tient compte de toute modification du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies au cours d'une période par suite des cotisations et des prestations versées. L'adoption de la norme modifiée n'a pas eu d'incidence importante sur les périodes précédentes.

Le 1^{er} janvier 2013, nous avons également adopté l'IFRS 11, *Partenariats*. En raison de l'application de la nouvelle norme, la Société a modifié sa méthode comptable à l'égard des intérêts qu'elle détient dans des partenariats. Aux termes de l'IFRS 11, la Société classe les intérêts qu'elle détient dans des partenariats en tant qu'entreprises communes ou coentreprises en fonction de ses droits sur les actifs et de ses obligations au titre des passifs des partenariats. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte de la structure des partenariats, de la forme juridique de tout véhicule distinct, des accords contractuels et d'autres faits et circonstances. Par suite de ce changement, la Société a comptabilisé sa participation selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence, selon respectivement que la participation est définie comme étant une entreprise commune ou une coentreprise. L'adoption de la nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante relativement aux périodes antérieures.

Récentes prises de position en comptabilité

À l'heure actuelle, Rogers n'a pas adopté toutes les normes, interprétations et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Il y a lieu de se reporter au rapport annuel de 2012 pour une courte description de ces prises de position.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Aucun changement n'est survenu dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du deuxième trimestre de 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats opérationnels de la Société sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence importante sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur.

Les activités de Sans-fil, de Cable, de SAR et de Media comportent des aspects saisonniers particuliers à chacun de ces secteurs. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières influant sur Sans-fil, Cable, SAR et Media, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de 2012 de la Société.

OBJECTIFS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS POUR 2013

À l'heure actuelle, la Société n'a aucune modification particulière à faire concernant ses objectifs financiers et opérationnels pour 2013 par rapport à ce qu'elle a présenté en date du 14 février 2013. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » paraissant plus loin et dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice 2012.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La Société mesure le succès de ses stratégies à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans son rapport de gestion annuel de 2012 et dans le présent rapport de gestion trimestriel. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs comprennent les suivants :

- les produits tirés des réseaux et les PMPA;
- les nombres d'abonnés et les taux d'attrition des abonnés;
- les charges opérationnelles;
- le coût des ventes de matériel;
- la prédominance du capital.

MESURES CONFORMES AUX PCGR ADDITIONNELLES

Nous présentons le bénéfice opérationnel à titre de mesure conforme aux PCGR additionnelle dans notre compte consolidé de résultat. Le bénéfice opérationnel est défini comme les produits opérationnels moins les charges opérationnelles, y compris les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme en fait foi notre compte consolidé de résultat. Nous sommes d'avis que le bénéfice opérationnel est représentatif des activités qui seraient normalement considérées comme opérationnelles pour la Société. Nous considérons que le bénéfice opérationnel fournit de l'information pertinente pouvant être utilisée afin d'évaluer la performance consolidée de la Société et par conséquent, qu'il fournit des informations pertinentes aux investisseurs.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le résultat d'exploitation ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les montants « après ajustement » présentés ci-dessous sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS. En conséquence, elles ne peuvent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont également utilisées par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation des sociétés œuvrant dans le secteur des télécommunications. Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre ces mesures non conformes aux PCGR et la mesure la plus comparable établie conformément aux IFRS.

- le résultat d'exploitation ajusté et les marges connexes;
- le résultat net ajusté
- le résultat par action de base et dilué ajusté;
- les flux de trésorerie disponibles avant et après impôt
- la dette nette ajustée

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Résultat d'exploitation ajusté

Le terme résultat d'exploitation ajusté n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons le résultat d'exploitation ajusté comme le bénéfice opérationnel avant la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition, la perte de valeur des actifs et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Nous utilisons le résultat d'exploitation ajusté pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard de l'exploitation courante des activités et de la capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le résultat d'exploitation ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Le résultat d'exploitation ajusté est également une composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. La mesure financière la plus comparable en IFRS est le bénéfice opérationnel. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le bénéfice opérationnel et le résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice opérationnel	828 \$	789 \$	1 490 \$	1 372 \$
Ajouter (déduire):				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	463	466	913	929
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	1	(12)	59	(6)
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	14	33	23	75
Résultat d'exploitation ajusté	1 306 \$	1 276 \$	2 485 \$	2 370 \$

Résultat net ajusté et résultat par action de base et dilué ajusté

Les termes résultat net ajusté et résultat par action de base et dilué ajusté n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons le résultat net ajusté comme le bénéfice net avant la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition, les pertes liées aux remboursements sur la dette à long terme, la dépréciation d'actifs, le profit sur la distribution de spectre, le profit sur la vente de placements et l'incidence fiscale connexe des éléments précédents ainsi que les modifications apportées au taux d'impôt prévu par la loi. Nous utilisons le résultat net ajusté et le résultat par action ajusté, entre autres mesures, pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient possiblement fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. Les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables sont le résultat net et le résultat par action. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le résultat net et le résultat net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	413 \$	885 \$	737 \$
Ajouter (déduire) :				
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	1	(12)	59	(6)
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	14	33	23	75
Profit sur la vente de placements	(47)	–	(47)	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(11)	(10)	(17)	(22)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	8	54	8	54
Résultat net ajusté	497 \$	478 \$	911 \$	838 \$

Flux de trésorerie disponibles

Les termes flux de trésorerie disponibles avant impôt et flux de trésorerie disponibles après impôt n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles avant impôt comme le résultat d'exploitation ajusté déduction faite des dépenses en immobilisations corporelles et de la charge d'intérêts sur la dette à long terme (compte tenu de l'inscription à l'actif). Les flux de trésorerie disponibles après impôt représentent les flux de trésorerie disponibles avant impôt déduction faite de l'impôt sur le résultat en trésorerie payé. Nous considérons que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur important de la solidité et de la performance financière de notre entreprise puisqu'ils font état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. La mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable est les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles. Le tableau suivant établit le rapprochement entre les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles et les flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 061 \$	1 079 \$	1 866 \$	1 607 \$
Ajouter (déduire) :				
Dépenses en immobilisations corporelles	(525)	(458)	(989)	(907)
Charge d'intérêts sur la dette à long terme, compte tenu de l'inscription à l'actif	(179)	(162)	(351)	(319)
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	14	33	23	75
Impôt sur les résultats en trésorerie	97	23	212	95
Intérêts payés	125	87	347	332
Autres ajustements	9	54	37	261
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	602	656	1 145	1 144
Impôt sur les résultats en trésorerie	(97)	(23)	(212)	(95)
Flux de trésorerie disponibles après impôt	505 \$	633 \$	933 \$	1 049 \$

Dette nette ajustée

Le terme dette nette ajustée n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons la dette nette ajustée comme la dette à long terme avant les coûts de transaction différés majorée des dérivés liés à la dette et des emprunts à court terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous utilisons la dette nette ajustée pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile aux investisseurs et aux analystes pour analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et pour évaluer divers ratios d'endettement en tant que mesures de la performance. La mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant établit le rapprochement entre la dette à long terme et la dette nette ajustée.

(en millions de dollars)	30 juin 2013	31 décembre 2012
Dette à long terme	10 547 \$	10 441 \$
Partie courante de la dette à long terme	1 157	348
	11 704	10 789
Ajouter (déduire) :		
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette	211	524
Coûts de transaction différés	79	69
Emprunts à court terme	650	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(875)	(213)
Dette nette ajustée	11 769 \$	11 169 \$

Calcul du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action; en millions pour les nombres d'actions en circulation)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Résultat par action de base ajusté				
Résultat net ajusté	497 \$	478 \$	911 \$	838 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	521	515	523
Résultat par action de base ajusté	0,97 \$	0,92 \$	1,77 \$	1,60 \$
Résultat par action dilué ajusté				
Résultat net ajusté	497 \$	478 \$	911 \$	838 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	517	524	518	526
Résultat par action dilué ajusté	0,96 \$	0,91 \$	1,76 \$	1,59 \$
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	413 \$	885 \$	737 \$
Bénéfice net	532 \$	400 \$	885 \$	705 \$
Divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	521	515	523
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	1,03 \$	0,79 \$	1,72 \$	1,41 \$
Bénéfice de base par action	1,03 \$	0,77 \$	1,72 \$	1,35 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	413 \$	885 \$	737 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	(50)	(12)	(7)	(13)
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	482 \$	401 \$	878 \$	724 \$
Bénéfice net	532 \$	400 \$	885 \$	705 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	(50)	(12)	(7)	(13)
Bénéfice net dilué	482 \$	388 \$	878 \$	692 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	517	524	518	526
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,93 \$	0,77 \$	1,69 \$	1,38 \$
Bénéfice dilué par action	0,93 \$	0,75 \$	1,69 \$	1,32 \$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2013		2012				2011	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 813 \$	1 760 \$	1 920 \$	1 889 \$	1 765 \$	1 706 \$	1 826 \$	1 832 \$
Cable	870	861	852	838	843	825	838	826
SAR	90	93	88	86	90	87	93	96
Media	470	341	434	392	440	354	428	407
Éléments relevant du siège social et éliminations	(31)	(28)	(33)	(29)	(32)	(29)	(30)	(30)
Total des produits opérationnels	3 212	3 027	3 261	3 176	3 106	2 943	3 155	3 131
Résultat d'exploitation ajusté								
Sans-fil	821	765	687	843	796	737	670	815
Cable	431	429	421	403	403	378	403	367
SAR	25	23	27	22	22	18	20	19
Media	64	(7)	75	50	79	(14)	44	55
Éléments relevant du siège social et éliminations	(35)	(31)	(34)	(30)	(24)	(25)	(36)	(29)
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 306	1 179	1 176	1 288	1 276	1 094	1 101	1 227
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	(1)	(58)	(57)	(26)	12	(6)	(34)	19
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	(14)	(9)	(10)	(7)	(33)	(42)	(20)	(15)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(463)	(450)	(453)	(437)	(466)	(463)	(454)	(427)
Dépréciation d'actifs	—	—	(80)	—	—	—	—	—
Bénéfice opérationnel	828	662	576	818	789	583	593	804
Charges financières	(185)	(181)	(176)	(169)	(159)	(160)	(158)	(146)
Autres produits (charges)	60	10	241	(6)	7	8	(3)	1
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	703	491	641	643	637	431	432	659
Charge d'impôt sur le résultat	(171)	(138)	(112)	(177)	(224)	(107)	(97)	(162)
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	413 \$	324 \$	335 \$	497 \$
Perte découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	(13)	(19)	(8)	(6)
Bénéfice net	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	400 \$	305 \$	327 \$	491 \$
Bénéfice par action des activités poursuivies								
De base	1,03 \$	0,69 \$	1,03 \$	0,90 \$	0,79 \$	0,62 \$	0,63 \$	0,92 \$
Dilué	0,93 \$	0,68 \$	1,02 \$	0,90 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,63 \$	0,88 \$
Bénéfice par action								
De base	1,03 \$	0,69 \$	1,03 \$	0,90 \$	0,77 \$	0,58 \$	0,61 \$	0,91 \$
Dilué	0,93 \$	0,68 \$	1,02 \$	0,90 \$	0,75 \$	0,57 \$	0,61 \$	0,87 \$
Bénéfice net	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	400 \$	305 \$	327 \$	491 \$
Perte découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	13	19	8	6
Bénéfice net des activités poursuivies	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	413 \$	324 \$	335 \$	497 \$
Ajouter (déduire)								
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	1	58	57	26	(12)	6	34	(19)
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	14	9	10	7	33	42	20	15
Dépréciation d'actifs	—	—	80	—	—	—	—	—
Profit sur la vente de placements	(47)	—	(233)	—	—	—	—	—
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(11)	(6)	12	(4)	(10)	(12)	(11)	(4)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	8	—	—	—	54	—	(28)	—
Résultat net ajusté¹⁾	497 \$	414 \$	455 \$	495 \$	478 \$	360 \$	350 \$	489 \$
Résultat par action ajusté tiré des activités poursuivies ¹⁾								
De base	0,97 \$	0,80 \$	0,88 \$	0,96 \$	0,92 \$	0,69 \$	0,66 \$	0,90 \$
Dilué	0,96 \$	0,80 \$	0,88 \$	0,96 \$	0,91 \$	0,68 \$	0,66 \$	0,90 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	525 \$	464 \$	707 \$	528 \$	458 \$	449 \$	653 \$	559 \$
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	602 \$	543 \$	296 \$	589 \$	656 \$	488 \$	289 \$	510 \$
Flux de trésorerie disponibles après impôt	505 \$	428 \$	39 \$	561 \$	633 \$	416 \$	207 \$	499 \$
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 061 \$	805 \$	668 \$	1 146 \$	1 079 \$	528 \$	1 025 \$	1 128 \$

1) Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base et dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS DES GARANTS DE LA DETTE À LONG TERME

Les titres d'emprunt publics en circulation, les facilités de crédit bancaires et les dérivés de la Société sont des obligations non garanties de RCI, en qualité de débiteur, et de RCP, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit une sélection de données financières consolidées non auditées résumées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties (les « autres filiales »), sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 juin (non audité)											
(en millions de dollars)	RCI ^{1), 2)}		RCP ^{1), 2)}		Autres filiales ^{1), 2)}		Ajustements de consolidation ^{1), 2)}		Totaux consolidés		
	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
Données tirées des comptes de résultat											
Produits	3 \$	– \$	2 750 \$	2 692 \$	499 \$	452 \$	(40) \$	(38) \$	3 212 \$	3 106 \$	
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(37)	(24)	828	765	60	65	(23)	(17)	828	789	
Bénéfice net (perte nette)	532	400	816	750	257	227	(1 073)	(977)	532	400	

Semestres clos les 30 juin (non audité)											
(en millions de dollars)	RCI ^{1), 2)}		RCP ^{1), 2)}		Autres filiales ^{1), 2)}		Ajustements de consolidation ^{1), 2)}		Totaux consolidés		
	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
Données tirées des comptes de résultat											
Produits	5 \$	– \$	5 461 \$	5 305 \$	850 \$	818 \$	(77) \$	(74) \$	6 239 \$	6 049 \$	
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(98)	(55)	1 593	1 430	37	32	(42)	(35)	1 490	1 372	
Bénéfice net (perte nette)	885	705	1 581	1 395	432	396	(2 013)	(1 791)	885	705	

À la clôture des périodes (non audité)											
(en millions de dollars)	RCI ^{1), 2)}		RCP ^{1), 2)}		Autres filiales ^{1), 2)}		Ajustements de consolidation ^{1), 2)}		Totaux consolidés		
	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
Données tirées des bilans à la clôture de la période											
Actifs courants	2 654 \$	1 682 \$	9 555 \$	8 209 \$	2 832 \$	1 905 \$	(12 140) \$	(9 575) \$	2 901 \$	2 221 \$	
Actifs non courants	30 535	27 388	12 362	12 232	6 956	6 642	(31 253)	(28 865)	18 600	17 397	
Passifs courants	13 166	9 717	2 682	2 776	1 827	1 129	(13 185)	(10 620)	4 490	3 002	
Passifs non courants	12 260	12 082	424	438	(52)	179	125	149	12 757	12 848	

1) Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

2) Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCP n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens de la législation applicable aux valeurs mobilières, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions. De plus, ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des indications et des prévisions relatives aux produits, au résultat d'exploitation ajusté, aux dépenses en immobilisations corporelles, aux paiements d'impôt en trésorerie, aux flux de trésorerie disponibles, aux paiements de dividendes, à la croissance prévue des nombres d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent, aux coûts d'acquisition de nouveaux abonnés et au lancement de nouvelles initiatives de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité continues relatives aux services ainsi que tous les autres énoncés qui ne sont pas fondés sur des événements historiques. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « planifier », « projeter », « indications » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel, mais les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes et expressions. Les conclusions, prévisions et projections découlant de ces énoncés prospectifs sont fondées sur les objectifs et stratégies actuels de la Société ainsi que sur des estimations, attentes et hypothèses, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que la Société juge raisonnables à l'heure actuelle, mais qui peuvent s'avérer erronées et concernent, notamment, les taux de croissance du secteur et de l'économie en général, les cours de change, les niveaux de prix des produits et l'intensité de la concurrence, la croissance des nombres d'abonnés, les taux d'utilisation et d'attrition, la modification de la réglementation gouvernementale, le déploiement de la technologie, la disponibilité des appareils, le moment du lancement de nouveaux produits, les coûts de contenu et de matériel, l'intégration des entreprises acquises de même que la structure et la stabilité de l'industrie.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

La Société met en garde le lecteur du fait que, de par leur nature même, les énoncés prospectifs, notamment en ce qui a trait aux objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, et les facteurs, hypothèses, estimations ou attentes qui sous-tendent ces énoncés prospectifs peuvent changer et sont incertains de même que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs ou entraîner des changements des objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, notamment les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable, la conjoncture économique, l'évolution technologique, l'intégration des entreprises acquises, les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu, l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications, la modification de la réglementation, les litiges, les questions fiscales, l'intensité de la concurrence ainsi que l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Un grand nombre de ces facteurs est indépendant du contrôle et des attentes ou connaissances actuelles de la Société. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes. Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit juridique que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et le contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Réglementation gouvernementale et évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi que la section « Contexte opérationnel » du rapport de gestion annuel de 2012 qui comprend la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société ». Les rapports annuels et trimestriels de la Société sont disponibles en ligne sur rogers.com/investors, sedar.com et sec.gov ou directement auprès de Rogers.

À propos de Rogers Communications Inc.

Rogers Communications est une société ouverte canadienne diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services sans fil de communication et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision par câble, d'accès Internet à haute vitesse et de téléphonie par câble au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site Web de la Société, à www.rogers.com. L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

Relations avec les investisseurs – Personnes-ressources

Bruce M. Mann, 416-935-3532, bruce.mann@rci.rogers.com
Dan R. Coombes, 416-935-3550, dan.coombes@rci.rogers.com

Relations avec les médias – Personne-ressource

Terrie Tweddle, 416-935-4727, terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

Selon l'annonce faite précédemment par voie de communiqué, la téléconférence sur les résultats trimestriels de la Société avec la communauté financière sera diffusée en direct sur le Web, à www.rogers.com/webcast, à compter de 8 h 30 HE aujourd'hui, le 24 juillet 2013. Il sera possible de réécouter la conférence (en anglais seulement) à partir de la page « Relations avec les investisseurs – Événements et présentations » sur le site Web de Rogers, à www.rogers.com, pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence.

###